

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 26 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 novembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 12
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 3

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, , Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Estelle Trémouhêac donne procuration à Christophe Martin
Nadège Rivoire donne procuration à Nans Perrin
Noël Fraisse donne procuration à Paul Thiollière

Date de convocation : 21 novembre 2024

Secrétaire de séance : Christophe Martin

OBJET : Emprunt court terme

Au vu de l'importance des fonds engagés pour les travaux en cours et dans l'attente du règlement des subventions, la commune doit avoir recours à un crédit relais d'un montant de 200 000,00 €

Le crédit relais est un emprunt à taux fixe sur 2 ans, avec mise à disposition des fonds et possibilité de les utiliser quand nécessaire et de les rembourser sans frais.

Banque	Montant	Taux fixe	Durée	Frais de dossier
La banque postale	Pas de proposition			
Crédit agricole	200 000 €	3,62 %	24 mois	200 € ou 10 % du 1 ^{er} montant versé
Caisse d'épargne	200 000 €	3.27 %	24 mois	0,00 €

Le conseil municipal, après délibération, par 14 voix pour et une abstention,
CHOISIT de contracter ce prêt auprès de la Caisse d'Epargne,
AUTORISE Mme la maire à signer toutes les pièces du dossier.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Christophe Martin

